

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRE SANTE

La CFDT-Retraités Drôme-Ardèche propose à ses adhérents deux complémentaires Santé :

1-) **EOVI Drôme-Ardèche** : une convention d'adhésion collective signée avec la CFDT-Retraités le 01 Mars 2011. 4 niveaux de garantie.

EOVI n'applique aucune augmentation sur ses tarifs 2020 par rapport à 2019.

2-) **MGEN gamme AZUR** : contrat existant au plan national entre l'Union Confédérale des Retraités (UCR) et la MGEN. 4 niveaux de garantie.

Tarifs 2020 inchangés par rapport à 2019.

**A NOTER** : Ces 2 mutuelles incorporent, dans leurs garanties, les nouvelles dispositions sur le « 100 % Santé Reste à charge Zéro » à compter de 2020 sur certaines prothèses dentaires, Aides auditives, Equipements optiques.

Mise en œuvre partielle en 2020 et complète en 2021.

**Pour bénéficier des avantages de ces contrats il suffit d'être adhérent à la CFDT-Retraités Drôme/Ardèche.**

**N'hésitez pas à nous contacter :**

**CFDT-Retraités Drôme-Ardèche** : [dromeardeche@retraites.cfdt.fr](mailto:dromeardeche@retraites.cfdt.fr)

**Tél. 04 75 78 50 50**

**Tél. référent CFDT-Retraités – Complémentaire Santé :**

**06 77 99 55 95** (laissez votre message en cas d'absence).